

**Communiqué de presse**

Delémont, le 29 novembre 2017

**Lancement du processus d'accréditation institutionnelle**

**La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale et ses 21'000 étudiants, 2e plus grande haute école de Suisse derrière l'Université de Zurich, entend continuer à jouer un rôle de premier plan dans la formation et la recherche. Elle a entamé la procédure qui lui permettra d'obtenir l'accréditation institutionnelle pour conserver notamment le droit de délivrer des diplômes et recevoir les subventions fédérales.**

Le Rectorat de la HES-SO et le Comité de pilotage (COPIL) pour l'accréditation institutionnelle ont rencontré pour la première fois mercredi 29 novembre à Delémont les représentants de l'AAQ (Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité), laquelle accompagnera la HES-SO dans sa procédure d'accréditation.

La rencontre marque le coup d'envoi d'une procédure en plusieurs étapes qui s'étalera sur 15 mois. La plus importante concerne l'établissement du rapport d'autoévaluation de la HES-SO sur lequel des experts indépendants se prononceront en octobre 2018.

L'accréditation institutionnelle, exigée par la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) entrée en vigueur le 1er janvier 2015, s'assure que l'institution dispose des mécanismes d'autoévaluation qui garantissent une qualité continue de ses activités, telles que l'enseignement, la recherche et les prestations de services. L'analyse porte également sur la participation des étudiantes et étudiants dans le fonctionnement de la haute école, la qualification du corps enseignant, la relève académique ou encore l'égalité des chances.

Les hautes écoles spécialisées, universités et hautes écoles pédagogiques ont jusqu'en 2022 pour se conformer aux exigences de la LEHE et obtenir l'accréditation institutionnelle délivrée par le Conseil suisse d'accréditation (CSA). La HES-SO a toutefois décidé d'entamer dès septembre 2017 les démarches auprès du CSA. La décision finale est attendue en mars 2019.

**Contacts médias HES-SO**

Geneviève Le Fort, Vice-rectrice Qualité, + 41 76 517 38 26, [genevieve.lefort@hes-so.ch](mailto:genevieve.lefort@hes-so.ch)

Marianne Tellenbach, responsable communication, + 41 79 541 66 70, [marianne.tellenbach@hes-so.ch](mailto:marianne.tellenbach@hes-so.ch)